



A ton le droit de m imposer la charge d une  
personne azeimer.

-----  
Par wendie

Bonjour le pere de mes 4 enfants dont il n a pas reconnu mes enfant vient detre diagnostiquer azeimer et que ses enfants de celui si de son 1er mariage m imposent de le loger chez moi sans contrepartie financiere et que je n ai pas donner mon accord ni rien signe , qu ils ont accepter la tutelle mais qu ils ne veulent pas s en occuper et qu il me le laisse alors qu il ne fait pas partie de la famille et qui na pas reconnu mes enfants.merci de me donner des conseil et que dois je faire.